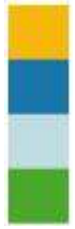


COMMUNE DE LACANAU (33)



PLAN LOCAL D'URBANISME

P.L.U.

7-A1

Liste des servitudes d'utilité publique

DOSSIER D'APPROBATION

Conseil Municipal du 11 Mai 2017

GHECO urbanistes
Rivière-Environnement
Mairie de Lacanau



Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Service responsable de la servitude
AC2	SERVITUDES DE PROTECTION DES SITES ET DES MONUMENTS NATURELS ⇒ Etang de Lacanau. ⇒ Ensemble formé par les étangs de Cousseau, Batejin, Bartourot, Lède-Basse, Loncru et leurs abords, ainsi que ceux des étangs de Carcans, Hourtin et Lacanau.	Art.17 de la Loi du 02.05.1930 modifiée Site Classé le 16.12.1968 Site Inscrit le 5.10.1967	DREAL
AC3	SERVITUDES DE PROTECTION DES RESERVES NATURELLES PERIMETRE DE PROTECTION AUTOUR DES RESERVES NATURELLES ⇒ Réserve Naturelle de l'étang du Cousseau.	Art.27 de la Loi N°76-629 du 10.07.1976 Art.27 de la Loi N°76-629 du 10.07.1976 relative à la Protection de la Nature, tel qu'il a été complété par l'Art.58-1 de la Loi N°83-663 du 22.07.1983 Décret du 20.08.1976	DREAL
AS1	SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES ET MINERALES	Eaux potables –articles L1321.2 et R 1321.13 du code de la santé publique Eaux minérales – articles L 1322.3 à L 1322.13 du code de la santé publique	ARS
	⇒ «L'Escourette » ⇒ Périmètre de protection immédiat	Arrêté préfectoral du 02/12/1982	ARS
	⇒ « Océan » ⇒ Périmètre de protection immédiat	Arrêté préfectoral du 02/12/1982	ARS
	⇒ « Stade » ⇒ Périmètre de protection immédiat	Arrêté préfectoral du 02/12/1982	ARS
	⇒ « Le Huga » ⇒ Périmètre de protection immédiate ⇒ « Talaris » ⇒ Périmètre de protection immédiate	Arrêté préfectoral du 31/10/2008 Arrêté préfectoral du 31/10/2008	ARS ARS
EL9	SERVITUDES DE PASSAGE DES PIETONS SUR LE LITTORAL ⇒ Passage des piétons le long du littoral	Art. L.160-06 du Code de l'Urbanisme Suspension et modification partielles par arrêté Préfectoral du 15.12.1986	SERVICE MARITIME
I4	SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES ⇒ Réseau de distribution HTA et poste de transformation (la basse tension n'est pas représentée graphiquement mais elle est également soumise à servitude)	Art.12 modifié de la Loi du 15.06.1906 Art.298 de la Loi de Finances du 13.07.1925	ELECTRICITE ET SERVICES GIRONDE RTE Dossiers PAC et docts d'urbanisme : Groupe Maintenance Réseau / Centre de développement ingénierie Toulouse / 82 chemin des courses / BP 13731 / 31037 Toulouse cedex1 Dossier d'instruction : Groupe maintenance réseaux Gascogne – 12 rue A. Bergès

Code	Nom officiel de la servitude	Acte officiel instituant la servitude	Service responsable de la servitude
	⇒ Poste à 63 kV/MT de Lacanau ⇒ Ligne à 63 kV Lacanau / L'Herbe Lege ⇒ Ligne à 63 kV Hourtin / Lacanau		– 33270 Floirac D° D° D°
INT1	SERVITUDES RELATIVES AUX CIMETIERES ⇒ Extension de cimetières et nouveaux cimetières hors agglomération	Art. L.361-1 et L.361-4 du Code des Communes	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
PM1	SERVITUDES RELATIVES AUX RISQUES NATURELS PLANS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES	Articles L 532.1 à L 562.9 et R 562.1 à R 562.10 du code de l'environnement Décret 95-1089 du 5 octobre 1995	PROTECTION CIVILE PREFECTURE DE GIRONDE
	⇒ Plan de Prévention du risque littoral	Arrêté préfectoral du 31/12/2001	
	⇒ Plan de Prévention du risque incendie forêt	Arrêté préfectoral du 19/10/2009	
PT1	SERVITUDES DE PROTECTION DES TRANSMISSIONS RADIOELECTRIQUES CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES		
	⇒ Centre radio de Maubuisson ⇒ Centre radio de *****		
PT2	SERVITUDES DE PROTECTION DES CENTRES RADIOELECTRIQUES D'EMISSION ET DE RECEPTION CONTRE LES OBSTACLES ⇒ Liaison hertzienne Andernos / Le Moutchic Zone spéciale de dégagement et zone secondaire de dégagement de la station radioélectrique du Moutchic ⇒ Liaison hertzienne Bordeaux / Le Moutchic Zone spéciale de dégagement et zone secondaire de dégagement de la station radioélectrique du Moutchic	Art. L.51 à L.56 et R.21 à R.26 du Code des Postes et Télécommunications Décret du 14.02.1989 Décret du 27.01.1975	ORANGE DIRECTION OPERATIONNELLE DE BORDEAUX ORANGE RESEAU NATIONAL TOULOUSE
	⇒ liaison hertzienne du CFM HOURTIN au relais du TEMPLE	1996	
PT3	SERVITUDES ATTACHEES AUX RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS ⇒ Câbles régionaux N°33055, 33040, 33061 et 33407	Art. L.48 (alinéa 2) du Code des Postes et Télécommunications	ORANGE DIRECTION OPERATIONNELLE DE BORDEAUX

**Sources : POS, Porter A Connaissance 2007, Ville de Lacanau (2016)
Modifié mars 2017 suite consultation des services janvier/mars 2017**